



DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2^{ème} Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE
pour le mandat 2020 – 2026 se réunira exceptionnellement :

A la salle des fêtes de Saint Martin de Boscherville

Jeudi 25 juin 2020 à 20 heures 45

ORDRE DU JOUR

- Composition des commissions communales
- Représentations communales
- Délégations au Maire
- Règlement intérieur
- Désignation d'un ou deux élus en application de l'article L.2122-26 du CGCT.
- Tarifs cantine
- Vote des taux d'imposition
- Projet de caserne de pompiers : acquisition d'un terrain par la commune
- Projet d'un parking P+R par la Métropole

Le Maire,
Thierry Chauvin

Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence au plus vite.

Principales dispositions pour le respect des prescriptions sanitaires :

Malgré les mesures d'assouplissement récentes, il semble préférable de maintenir le prochain conseil municipal à la salle des fêtes.

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées

17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎ : 02.35.32.00.08 – 📠 : 02.35.34.84.88

stmartindeboscherville@wanadoo.fr